

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX SEPT et le 20 JUILLET à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 13 JUILLET 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mmes Anne SERRE - Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - M. Jesus SIMON - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Valériane ALEXANDRE - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Grégory RENDE

POUVOIRS :

M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD
 Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à Mme le MAIRE
 M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT
 M. Pascal DAGES donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON
 M. Grégory RENDE donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Marianne BERQUE-MANSAS

OBJET : OPERATION EMBELLISSEMENT DE FACADES : PAIEMENT DE SUBVENTIONS

Afin d'aider les propriétaires privés à valoriser leur patrimoine bâti et donner ainsi une image dynamique de la Ville, une opération embellissement de façades a été instaurée sur les périmètres de l'avenue Saint Vincent de Paul et de la ZPPAUP.

Dans ce cadre, la Commission Aménagement Urbain Foncier Habitat Voirie a, lors de ses séances du 07 octobre 2015 et du 10 mars 2016, émis un avis favorable à l'attribution de subventions pour des travaux concernant les immeubles suivants :

- 128 avenue Saint-Vincent-de-Paul (M. et Mme DESQUEYROUX). Les travaux de maçonnerie et de peinture de la façade sont subventionnés à hauteur de 3 819 € pour un montant total de travaux réalisés subventionnables de 16 006.26 €.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2017, article 20422 824 P12002.

- 44 cours Marechal Joffre (SAS LE CLOS DE L'ADOUR représenté par La Chaîne des Artisans de Chalosse). Les travaux de maçonnerie, peinture, menuiserie et de zinguerie de la façade sont subventionnés à hauteur de 5 500 € pour un montant total de travaux réalisés subventionnables de 53 975.70 €.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2017, article 20422 824 P16011.

Les travaux étant à ce jour achevés, la commission, qui s'est réunie le 08 juin 2017, a émis un avis favorable au paiement de ces subventions, dans les conditions et selon les principes prévus par le règlement d'attribution.

**SUR PROPOSITION DE MADAME MARIANNE BERQUE-MANSAS, CONSEILLERE MUNICIPALE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

AUTORISE le règlement des subventions telles que proposées ci-dessus, dans le cadre de l'opération embellissement de façades.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20170720-12-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 21 Juillet 2017

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».